

# Dévi-ation de **BOUVRON**

N°3 - février 2018 - JOURNAL DU CHANTIER

## UN CHANTIER QUI PROGRESSE DANS LES TEMPS

*Grâce aux équipes mobilisées et aux très bonnes conditions météorologiques que l'on a connues en 2017, le chantier de la déviation avance à un rythme soutenu. Le défrichage des terrains de l'Etat sur les 4 km de voie nouvelle a commencé en janvier et se poursuit en février. Toujours conformément au planning initial, tous les points de raccordements aux routes existantes seront réalisés avant l'été prochain. Le chantier va maintenant porter sur l'ensemble du tracé avec les terrassements. Parallèlement, les mesures compensatoires environnementales se mettent en place et seront toutes réalisées avant le printemps 2019.*

**Annick BONNEVILLE**

Directrice de la DREAL Pays de la Loire



Mohamed Saadallah, sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis et Marcel Verger, maire de Bouvron ont inauguré les travaux le 9 novembre dernier.

## ➔ UNE CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DES TRAVAUX

Pour marquer le début du chantier routier, une cérémonie de lancement des travaux a été organisée le jeudi 9 novembre 2017 à Bouvron en présence de Monsieur le sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis, Monsieur Mohamed Saadallah et du maire de Bouvron, Monsieur Marcel Verger. A l'occasion de cet évènement, le représentant de l'État a rappelé que la déviation de Bouvron était aussi et avant tout le résultat d'un investissement de l'État à travers l'action de tous ses services :

- en tant que maître d'ouvrage, avec la DREAL Pays de la Loire,
- en tant que maître d'œuvre et exploitant de la route nationale, avec la Direction Interdépartementale des Routes Ouest,
- et enfin en tant que service instructeur garant du respect de la réglementation, avec la DREAL Pays de la Loire et la Direction départementale des territoires et de la mer.

## LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

### LE PLANNING EST LE SUIVANT :

- Réalisation des ouvrages d'art du Chatel et de la Pivolais : fin des travaux **mai 2018**
- Construction de l'écran acoustique sur le passage inférieur du Châtel : **printemps 2018**.  
Entreprises PIGEON TP/MARC SA
- Réalisation des giratoires Nord, RD16 et Haut Bezoul : fin des travaux en **mars 2018**.  
Entreprise BARAZER TP
- Travaux préparatoires de défrichage : **janvier et février 2018**.  
Entreprise BEMA
- Terrassements et chaussées des 4km de voie nouvelle : à partir de **l'été 2018** pour un 1 à 2 ans.  
Entreprises en cours de sélection



Giratoire de la RD16  
février 2018

ENTRETIEN AVEC...



## LUDOVIC TOSSER

Directeur de travaux pour BARAZER TP



### Pouvez-vous nous faire un point sur les travaux effectués ?

Les travaux de création des trois giratoires de la déviation viennent de s'achever. Sur le giratoire du Haut Bezoul, nous avons terminé par le tapis d'enrobé de l'aire de contrôle poids lourds et la remise en état des espaces verts fin février. Sur le giratoire de la RD16 et sur le giratoire nord, le tapis final et la signalisation ont été mis en place dès fin janvier.

### Combien de personnes étaient mobilisées et comment étiez-vous organisés pour respecter les délais ?

Sur ce chantier, l'entreprise a fait le choix de mener en parallèle la construction des trois giratoires. Ainsi, pendant la période d'activité la plus élevée, nous avons employé près de 50 personnes (si l'on compte les transporteurs). Sinon, nous étions sur une moyenne de 15-20 personnes en permanence. Pour mener à bien le chantier, l'entreprise a nommé un directeur de travaux (moi-même), un chef de chantier principal (Jean-Charles ORAIN), un géomètre (Jean-Pierre LEGALLES) ainsi qu'un chef de chantier supplémentaire lors de la période de forte activité. Les moyens humains et matériels mis en place nous ont permis de mener le chantier en 10 mois au lieu de 12.

### Quelles étaient les particularités et les contraintes du chantier ?

La complexité pour mener à bien ce chantier résidait dans l'organisation. En effet, nous avons trois sites de travaux, des coupures de routes et des déviations à prévoir et mettre en place, de la gestion de circulation très importante. En collaboration étroite avec la maîtrise d'œuvre, nous recalons le planning d'exécution toutes les semaines. La route nationale ne pouvant être coupée

trop longtemps, nous avons dû réaliser des travaux de nuit pour tenir les délais.

### Quelles ont été vos relations avec le coordonnateur environnemental ?

Nos relations ont été très bonnes tout au long de chantier. En effet, pour respecter au mieux les contraintes environnementales, nous consultons régulièrement le coordonnateur.

### LE POINT SUR LES MESURES COMPENSATOIRES

A la suite des mares de compensation réalisées en 2017, ce seront les travaux hydrauliques et de plantations qui s'engageront à partir de l'automne 2018.

Les travaux hydrauliques visent à créer ou restaurer des zones humides en améliorant les fonctionnalités hydrologiques et écologiques des terrains existants (régulation du débit d'étiage, recharge de la nappe, interception des matières en suspension...).

Les travaux de plantations de haies ou de boisements humides ont pour but de créer des habitats pour les espèces et des corridors écologiques. La majorité de ces mesures sont réalisées chez des exploitants agricoles ayant conventionné avec l'Etat.

Le bureau d'études SEGED est le maître d'œuvre de ces travaux et l'entreprise sera sélectionnée avant l'été 2018 après appel d'offres.



Travaux de l'ouvrage d'art de la Pivols - janvier 2018



Passage inférieur du Chatel - février 2018

ZOOM SUR...

## ➤ UNE COORDINATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE SUIVI DU CHANTIER

La réalisation des travaux de la déviation de Bouvron est encadrée par des mesures strictes d'organisation et de protection de l'environnement :

- Adaptation du calendrier des travaux à la biologie des espèces (travaux de déboisements et de décapage en dehors des périodes de reproduction de la plupart des espèces) ;
- Visite de terrain préalable aux travaux pour présenter les enjeux environnementaux aux entreprises et sensibiliser l'ensemble du personnel ;
- Mise en place d'un système d'assainissement provisoire des eaux ruisselant sur le chantier afin de ne pas polluer le ruisseau de la Farinelais ;
- Suivi de la qualité de l'eau dans la Farinelais ;
- Interdiction stricte de sortir des emprises du chantier ;
- Balisage des zones sensibles ;
- Limitation des émissions de poussières ;
- Limitation de l'accès au chantier aux espèces de petite faune (amphibiens, reptiles, petits mammifères...) par la pose de clôtures hermétiques ;
- Création de passages pour la petite faune ;
- Bon état des machines ;
- Tri des déchets...

Pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de ces mesures, la DREAL Pays de la Loire, a sollicité les compétences d'un bureau d'études spécialisé, SEGED, représenté par un ingénieur écologue. Celui-ci assure ce que l'on appelle "une coordination environnementale" des travaux en réalisant des visites de chantier régulières et fréquentes (au minimum une fois tous les 15 jours). Il échange avec les entreprises et le maître d'œuvre (Direction Interdépartementale des Routes Ouest - Service d'ingénierie routière et des ouvrages d'art) dans le but d'identifier, en continu, les améliorations à apporter en termes de respect de l'environnement.

Ainsi, il s'assure du respect des engagements pris par le maître d'ouvrage et l'assiste dans le choix de solutions techniques les plus cohérentes d'un point de vue écologique.



Filtration des eaux au niveau du passage inférieur du Chatel



Balisage d'une zone sensible



Giratoire du Haut-Bezoul - février 2018



Giratoire de la RD16 et chantier de l'ouvrage d'art de la Pivolaïs en arrière plan - février 2018



Giratoire Nord - février 2018

# LE CALENDRIER DES TRAVAUX

## PHASE 1

FÉVRIER / MARS 2017

Travaux préparatoires de défrichage (sur les sites d'ouvrages d'art et les 3 giratoires : Haut-Bezoul, RD16 et Nord).

## PHASE 2

FIN MAI 2017 À MAI 2018

Travaux ouvrages d'art, création des 3 giratoires et déplacements des réseaux (téléphonie, eau potable, électricité).

## PHASE 3

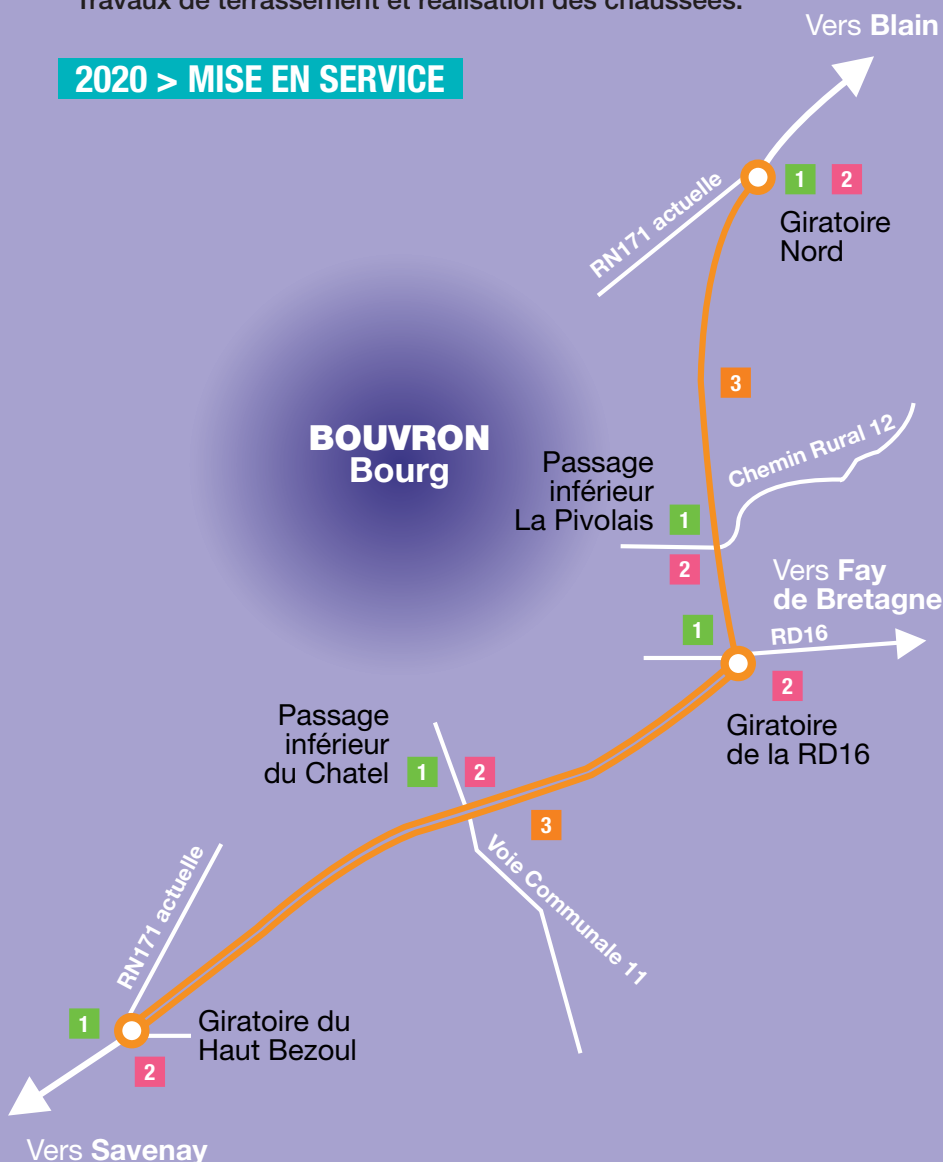
JANVIER/FÉVRIER 2018

Travaux préparatoires de défrichage sur les 4 km de nouvelle voie.

JUIN 2018 À DÉBUT 2020

Travaux de terrassement et réalisation des chaussées.

2020 > MISE EN SERVICE



## LES POINTS CLÉS

- > Longueur totale 4 km.
- > Route à 2x2 voies entre le giratoire du Haut-Bezoul et le giratoire RD16 (incluant un créneau de dépassement sur 2 km).
- > Route à 2x1 voie sur 2 km entre le giratoire RD16 et le giratoire Nord.
- > Rétablissements des voies communales par des passages inférieurs (Le Chatel au sud et La Pivolais au nord).

## VOTRE QUOTIDIEN PENDANT LE CHANTIER

### Mesures de circulation secteurs du Chatel et de La Pivolais

Dans le secteur du Chatel, la voie communale VC11 traversant le chantier de l'ouvrage d'art va rester fermée jusqu'au printemps 2018.

Dans le secteur de la Pivolais, la voie CR22 traversant le chantier de l'ouvrage d'art sera fermée jusqu'à juin 2018.



Pose de l'ouvrage hydraulique de la Farinelais

## LE FINANCEMENT

Les travaux sont financés intégralement par l'État dans le cadre du CPER 2015-2020.

Le coût des travaux est de 15 millions d'euros TTC.

Cette lettre d'information est publiée par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire.

Conception, rédaction et réalisation : MD Conseil

Crédits photographiques : DREAL Pays de la Loire, SEGED, DIRO, BARAZER, Drone Value.